BAC DE SES · SESSION 2021

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Polynésie | Sujet 4 | Mobilité sociale

Vous montrerez que les ressources et les configurations familiales jouent un rôle dans la mobilité sociale.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les ressources et les configurations familiales jouent un rôle dans la mobilité sociale.

DOCUMENT 1

Si elle nous protège et nous entoure d'affection, la famille joue cependant un rôle paradoxal. Sans le vouloir, elle peut aussi limiter dès le berceau les possibilités que nous réserve l'avenir. Tout simplement, parce que les familles n'ont pas toutes les mêmes ressources à offrir à leurs bambins. C'est le cas, bien sûr, dans le domaine économique. Selon l'Observatoire des inégalités, 400 000 enfants de moins de 6 ans vivent aujourd'hui dans une famille pauvre. […] Ces inégalités sont d'autant plus difficiles à combattre qu'elles ne sont pas uniquement économiques. En effet, la famille transmet bien autre chose que des biens matériels : patrimoine culturel, valeurs, compétences variées se transmettent aussi en son sein. […] Le 8 janvier 2019 encore, le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* rendait compte d'une étude sur le vocabulaire que les enfants maîtrisent à 2 ans. 100 mots leur ont été proposés. Les enfants dont la mère était diplômée de l'enseignement supérieur en connaissaient 10 de plus que ceux dont la mère était de niveau inférieur au BEPC [1].

Source : Hélène FROUARD, « Le berceau des inégalités », *Sciences humaines*, Juillet 2019.

1 : BEPC : équivalent du brevet des collèges.

DOCUMENT 2

Destinées par groupes sociaux d'origine selon le nombre de frères et sœurs (en %)

		Destinée des fils			
Groupe social du père	**Nombre de frères et sœurs**	Cadre, profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Cadre, profession intellectuelle supérieure	Deux ou moins	56,4	25,8	6,5	5,5
	Trois ou plus	49,5	22,0	7,9	11,9
	Ensemble	53,9	24,4	7,0	7,8
Ouvrier	Deux ou moins	15,2	26,4	14,1	37,2
	Trois ou plus	7,4	21,2	12,6	51,7
	Ensemble	10,8	23,5	13,2	45,4
Ensemble (tous groupes sociaux)	Deux ou moins	25,1	26,0	11,4	24,0
	Trois ou plus	14,2	23,3	11,2	39,4
	Ensemble	19,9	24,7	11,3	31,3

Source : d'après INSEE, *France Portrait social*, 2007.

Lecture : 15,2 % des fils d'ouvriers qui avaient deux frères et sœurs ou moins sont devenus cadres ; 7,4 % des fils d'ouvrier qui avaient trois frères et sœurs ou plus sont devenus cadres.

DOCUMENT 3

Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme des parents et l'origine sociale en 2014-2015 (en %)

	Diplôme des parents			Catégorie socioprofessionnelle du père	
	Parents peu ou pas diplômés[1]	Au moins un parent diplômé au plus du secondaire	Au moins un parent diplômé du supérieur	Père employé ou ouvrier	Père cadre, profession intellectuelle supérieure ou profession intermédiaire
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	23,9	8,2	3,8	17,9	5,4
CAP[2], BEP[3] ou équivalent	27,0	21,0	5,4	28,6	10,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7	25,9	12,7	23,0	18,9
Diplôme du supérieur court (niveau bac +2)	14,6	22,0	20,3	16,0	23,2
Diplôme de niveau bac +3 ou bac +4	8,1	12,9	23,7	9,2	19,1
Diplôme de niveau bac +5 ou plus	4,8	10,0	34,1	5,4	23,2
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Part des diplômés du supérieur	**27,4**	**44,9**	**78,1**	**30,5**	**65,4**

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 44 ans.

Source : INSEE, enquête Formation et qualification professionnelle (FQP), 2014-2015.

Lecture : Parmi les enfants dont les parents ont au moins un parent diplômé du supérieur, 3,8 % n'ont aucun diplôme ; 34,1 % ont un diplôme de niveau bac +5 ou plus. 78,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur.

1. : Les parents n'ont pas de diplôme autre que le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.
2. : CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle.
3. : BEP : Brevet d'Études Professionnelles.